

## Une ville de garnison.



Une ville de garnison.

Cent ans après l'Armistice du 11 novembre 1918, Mirande commémorera demain, comme la plupart des 36.000 communes de France, l'armistice signé le 11 novembre 1918 à Compiègne et qui mettra fin à quatre années de désolation et de souffrance.

### Cette période, la sous-préfecture mirandaise l'a vécue d'une façon très particulière

La sous-préfecture qui comptait alors 3.400 habitants, connaissait comparée aux autres villes un essor certain depuis la dernière décennie du XIXe siècle. La ville avait de longue date le privilège de posséder une garnison et un quartier militaire, rebaptisé en 1877 « Caserne Laubadère », du nom d'un général de brigade né à Bassoues, et qui justement était l'objet de travaux d'agrandissement et de modernisation avec l'adjonction d'un hôpital militaire en 1913.

A la déclaration de guerre, c'est donc logiquement que la sous-préfecture se verra attribuer le rôle de centre de mobilisation et de regroupement des régiments de réserve. La ville devient rapidement une véritable ruche. 1.000, 2.000 jusqu'à 5.000 hommes sont en garnison. Le centre de recrutement est vite débordé. La caserne ne suffit plus pour loger tous ces militaires. On leur trouvera des hébergements de fortune sous la halle, dans les collèges et dans certains bâtiments réquisitionnés. En gare, un train se tient prêt à partir à tout moment vers le front.



Chaque jeudi, s'organisent des prises d'armes avec remises de décorations à quelques vétérans ou à leur veuve. A la fin de chaque période de préparation, avant le départ au front, un bal se déroule sous les arceaux au café de l'Industrie. Les services municipaux sont réorganisés du fait du départ de fonctionnaires vers le front. Des femmes sont chargées de l'administration. Il faut également s'occuper des nombreux blessés rapatriés du front. L'heure n'est plus aux réjouissances. Les fêtes du 15 août sont supprimées sur avis du conseil municipal et les fonds prévus distribués aux familles dont un membre est sous les drapeaux.

La garnison se videra presque totalement ; la grippe espagnole provoquera un grand nombre de décès. L'exode rural entamera un dépeuplement qui amènera la population de quelque 8.000 âmes aux temps forts à 2.500 en 1921, provoquant une crise économique et municipale dont Mirande cependant sortira rapidement pour reprendre son extension.

### Les manifestations pour marquer ce centenaire

Outre la cérémonie officielle, (voir le programme détaillé ce-dessous), Mirande a organisé ou va organiser sur le sujet avec le service culturel de la ville et ses partenaires (la Conservation Départementale du Patrimoine et des Musées du Gers, l'association Le Renouveau de la Bastide) plusieurs manifestations en rapport avec cette période particulièrement marquante pour la sous-préfecture.

A la Médiathèque, pour la rencontre-dédicaces avec Guillaume BOUZARD, auteur du dernier Lucky Luke « les poilus frisent le burn out » et au Cinéma, pour le documentaire « Là où poussent les coquelicots », Fragments d'une guerre dessinée

- Dimanche 25 novembre : Au Musée, 15 h Conférence par H. Carrère (auteur d'un master d'histoire de l'Art) sur « Gervais Cazes, un peintre des tranchées », exposition en place jusqu'au 13 janvier.
- Samedi 8 décembre : Au Musée, 16 h Conférence par Mme Gazeau-Caille, conservateur des Musées de France sur « Les peintres pendant la Première Guerre Mondiale »
- Ou encore durant les mois d'Octobre et Novembre : A la Médiathèque, l'exposition « L'écho des tranchées » présente une sélection d'ouvrages de BD et d'auteurs ayant travaillé sur le sujet de la guerre 14-18. et d'octobre à janvier au Musée, Exposition « Gervais Cazes, un peintre des tranchées »

**Le déroulement de la cérémonie, dimanche 11 Novembre**

- 10 h Messe en l'église Sainte Marie
- 11 h Départ du Défilé depuis le parvis de l'Eglise, au son des cloches à la volée, par la place d'Astarac et la rue du Pdt Wilson (comprenant Portes drapeaux, officiels, associations d'anciens combattants, pompiers, enfants-parents-instituteurs, population)
- 11 h 15 Cérémonie de commémoration au monument aux morts.
- Avec lecture de la Sous-Préfète de Condom du texte du Président de la république, interventions des élèves (textes qu'ils auront choisis mais également la lecture des noms des combattants inscrits sur le monument aux morts), dépôt de gerbes, chants par le chœur des écoliers mirandais et intermèdes musicaux par la Société Philharmonique.
- Après cette cérémonie, le cortège se rendra pour un moment de recueillement à la caserne Laubadère.